

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 06 juillet 2023**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **13**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; M Jean-Marc SINDT ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

**Présent par procuration** : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme

### **5 – Demande de changement de numérotation et d'adresses « 28 Rue Principale » à Kerling-Lès-Sierck**

Monsieur le Maire présente le courrier de Mme BELARDI Laure-Line, nouvelle propriétaire de la maison située 28 rue Principale à Kerling-Lès-Sierck, demandant le changement d'adresse de sa parcelle pour raison de cohérence et de praticité.

En effet M. le Maire explique que cette parcelle N° 92 section 2 est située à l'angle de la « Rue Principale » au N° 28 et de la « rue des Champs » et que l'entrée se fait par la « Rue des Champs », il serait donc opportun de numérotter cette habitation côté « Rue des Champs ». M. le Maire propose d'attribuer le N° 1 « Rue des Champs » à la parcelle 92 section 2 et donc de laisser le N° 28 « Rue Principale » à la parcelle 135 section 2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter la proposition de numérotation et charge M. le Maire de donner suite à la présente délibération et lui donne pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 06 juillet 2023

Le Maire, Guy HOCHARD

